

Définition de l'îlot = Parcellaire APUR 2000

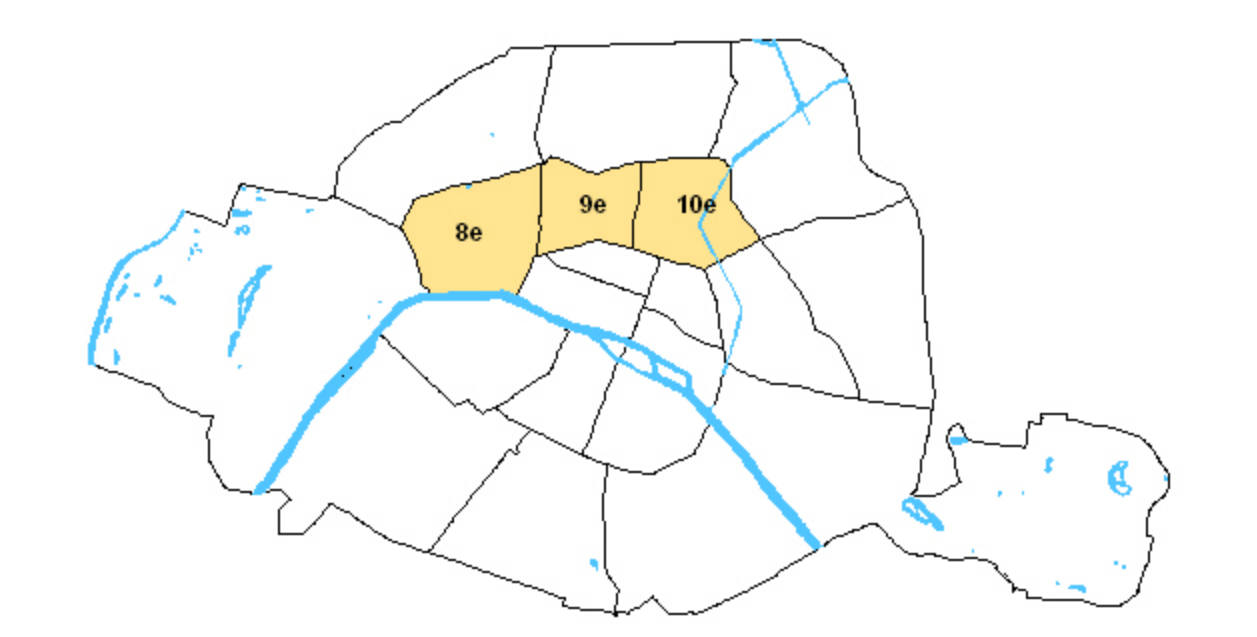
Légende

- Zone bleu sombre (incluse dans l'aléa)
- Zone bleu sombre hachurée
- Zone bleu clair (incluse dans l'aléa)
- Zone bleu clair hachurée
- Zone rouge
- Secteurs stratégiques pour le développement économique et social de Paris ou d'intérêt national
- PHEC en m suivant le nivellement général de la France (dit IGN69) et limites des casiers qui leur sont associés
- Limites de parcelles (situation Décembre 1998)
- Limites d'arrondissements



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE PARIS

P.P.R.I. - 75



CARTE DU ZONAGE DES 8^e ET 10^eME ARRONDISSEMENTS
ECHELLE 1/50000

Source :
 APUR - Parcellaire APUR 2000
 IGN - BD TOPO IGN 1988
 SNS - Subdivision de Paris III de la Seine et quais

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour
 Le 15 juillet 2005,
 Le Préfet de la Région Île de France
 [Signature]
 Bertrand LANDRIEU